

## Preuve et attestation de développement professionnel

### Référent ÉKIP 2 - Architecte



#### Description:

Le niveau Architecte amène la personne apprenante à s'approprier les contenus du référent ÉKIP présentés au niveau Explorateur, par l'entremise d'une pratique guidée. Deux parcours (niveaux préscolaire-primaire VS secondaire) sont possibles, dans ce niveau. Ceux-ci sont similaires et présentent les mêmes contenus, mais les exemples sont adaptés au niveau scolaire.

:

Badge attribué à : Sarah Fecteau

<https://www.cadre21.org/membres/sarah-fecteau-cssbe-gouv-qc-ca>

Date d'obtention : 2023-08-10 20:00:06

# Référent ÉKIP 2 - Architecte

1 - Réflexion sur l'impact : En quoi l'utilisation du processus de planification et de mise en œuvre permet-elle d'optimiser les actions visant le développement global des jeunes?

Cela vient nous mettre des balises afin de ne pas passer à côté d'une action, d'une stratégie d'intervention, nous n'oublions pas d'acteur et nous nous assurons d'être coller aux compétences à développer et ne pas faire une action sans sens.

Cela soutient la mise en place des actions, permet à plusieurs d'être impliqués et ils connaissent les démarches à suivre, c'est un canevas clé en main.

2 - Réflexion sur l'expérience : Quelles sections du référent ÉKIP vous permettent de valider ou de bonifier vos pratiques?

La dernière étape concernant les savoirs est celle qui nous permet de prendre conscience si nos actions sont directement en lien avec le besoins ou si nous devons restructurer dans un autre sens.

Il est essentiel de faire ce bilan régulièrement pour corriger le tir si nécessaire.

De mon côté, en misant sur la collaboration il est aussi important de valider avec tous les partenaires.

Nous devons valider si la situation de vie change, se stabilise ou se dégrade et réajuster si besoin.

3 - Retour sur l'activité : En quoi la concertation entre le personnel scolaire, la famille et les partenaires de la communauté (réseau de la santé et des services sociaux, réseau communautaire, etc.) bonifie-t-elle les actions de promotion de la santé et de prévention?

La portée de l'action est plus grande, cela partage aussi les savoirs avec la collectivité et permet à tous d'avoir un discours plus cohérent et plus harmoniser.

Cela permet aussi que le jeune se sente de mieux en mieux dans tous ses environnements de vie, école, famille et communauté donc cela ne peut faire autrement que de l'élever dans les meilleures conditions possibles et favorisant des milieux de vie sains, sécuritaires et bienveillants pour favoriser un bien-être global du jeune.